

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE · SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES
ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 12.05	Fr. 6.05
Union postale	» 24.—	» 12.—
Abonnement par la poste	20 ct. en plus	
Compte de chèques postaux	IV b 426	

PARAÎSSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Les dettes de quelques Etats américains

Quelques-uns des Etats de l'Amérique du Sud constituant d'excellents clients pour nos fabricants, il n'est pas sans intérêt de connaître quelles sont les dettes publiques dont ils sont chargés.

Le *Moniteur des Intérêts matériels* consacre à ce sujet un suggestif article dont nous tirons les renseignements suivants :

Le *Paraguay*. La dette de ce pays qui était primitivement de 994.600 £ se trouve réduite au 31 décembre 1919 à 682.450 £. L'intérêt de la dette est de 3 %. Dans le courant de 1919, le Paraguay a payé 90.000 £ pour les intérêts arriérés et l'amortissement.

L'*Equateur*, par contre, s'est abstenu de remplir les conditions de sa convention conclue avec les bondholders et de payer le coupon des obligations de la compagnie du chemin de fer Guayaquil à Quito, alors qu'une somme de 6000 £ eût suffi. Vers la fin de 1919, un conseil de banquiers a été nommé par l'*Investment Banker's Association d'Amérique*, avec mission de procéder à une enquête au sujet des raisons que l'*Equateur* pouvait avoir de laisser cette dette en souffrance. Ce comité a publié un rapport dont les conclusions sont très sévères pour le gouvernement équatorien. Il établit que celui-ci fait preuve d'une incurie inexcusable dans la gestion des affaires publiques. Les recettes douanières, qui constituent le gage des créanciers du pays, sont détournées de leur destination. Le système de perception des impôts est si défectueux qu'il fait perdre à l'Etat de 30 à 40 % de ses revenus. Ce pays ne mérite aucun crédit.

Les créanciers du *Salvador* sont un peu mieux lotis. Cependant en 1918/1919, le gouvernement de ce pays s'est abstenu, non seulement de payer les arriérés du subside annuel garanti à la Compagnie du Chemin de fer de Salvador, jusqu'à la fin de 1916, mais aussi de verser le moindre acompte, comme en 1917 et en 1918. Toutefois, les intérêts d'août 1919 dus sur des obligations hypothécaires, ont été payés en espèces et ceux de février 1920 l'ont été jusqu'à concurrence de 15 %, des certificats ayant été émis en paiement du reste.

L'arrangement conclu en 1915, prévoyant le paiement en funding 7 %, pendant 4 ans et demi, des intérêts des obligations 6 % 1908, du gouvernement de Salvador, a pris fin en avril 1919 et le coupon du 15 février 1920, a été ponctuellement payé.

La république de *Libéria* ne parvient pas non plus à remplir régulièrement les obligations que lui impose le service de sa dette. Au cours de 1919, deux coupons arriérés de l'emprunt or de 1913 ont été payés, celui de juillet 1918 et celui de janvier 1919. Le fonds d'amortissement n'a plus rien reçu depuis 1916.

Le contrôle exercé par les Etats-Unis sur l'administration de la république de *St-Domingue* a eu la plus heureuse influence. Les intérêts de l'emprunt 5 % de 1908, sont régulièrement payés et de plus, 800,000 dollars sont disponibles pour l'amortissement. On estime que la dette extérieure pourrait être entièrement amortie en 10 ans.

Le *Honduras*, depuis 47 ans, laisse le service de sa dette en souffrance et ne manifeste aucune intention de conclure un arrangement avec ses créanciers. La dette extérieure s'élève en principal à 5.398.000 £ et le chiffre des intérêts arriérés atteint 21.862.000 £.

En 1913, le *Guatémala* s'est engagé à remettre au représentant des bondholders des warrants de café en quantité suffisante pour couvrir le service de la dette pendant douze mois, à partir de la date de cet engagement; à reprendre le service de l'amortissement comportant 15.000 £ par an, en juillet 1917, et à prendre, à la même date, des arrangements avec le Council of foreign Bondholders au sujet du règlement des intérêts arriérés de la dette extérieure. Le premier de ces engagements a été rempli. Le second l'a été avec un retard de 2 ans, le gouvernement ayant remis pour le fonds d'amortissement de 1919, une somme de 30.000 £, avec laquelle a été remboursé un montant nominal de 55.000 £ d'obligations de la dette. Le troisième engagement n'a pas encore reçu d'exécution.

La *Colombie*, le *Vénézuéla*, le *Nicaragua* et *Costa Rica* font honneur à leurs engagements.

En *Argentine*, la Province de Buenos-Aires reste en défaut en ce qui concerne le service d'amortissement des obligations consolidées de 1915/1916 et n'a pas encore repris celui de ses autres emprunts extérieurs qui fut suspendu en 1915, pour une période qui ne devait pas se prolonger au-delà du rétablissement des conditions normales en Europe.

La Province de Corrientes a cessé de payer les intérêts de sa dette extérieure depuis le début de 1918 et l'amortissement ne se fait plus depuis 1915.

La municipalité de Buenos-Aires fait des difficultés pour donner satisfaction à la société qui fournit le gaz à la ville, la *Primitiva Gaz Cy.* La Ville de Rosario a laissé protester sa signature au cours de l'année 1919. Elle vient seulement d'annoncer la mise en paiement du coupon de novembre de son emprunt 4 % de conversion.

Au *Brésil*, l'Etat de Bahia a continué à remplir les engagements pris en 1918 et paie en Bons du Trésor une partie des intérêts de sa dette extérieure. Mais le Council estime douze que cet Etat soit en mesure de payer intégralement ce service en espèces. La Ville de Bahia n'a observé complètement les clauses d'aucun des deux arrangements conclus avec ses créanciers en 1915. Il a été émis, en vertu du premier, des obligations funding dont les

intérêts ne sont pas payés. Le second arrangement n'a pas été mieux respecté.

Les coupons de l'emprunt de la ville de Manaos n'ont plus été payés depuis mai 1917. La Ville de Para agit de même. En 1915, elle conclut un arrangement qui lui permettait de consolider les intérêts de ses emprunts de 1905, 1906 et 1912, échus et à échoir jusqu'en janvier 1919, date à partir de laquelle elle devait reprendre le paiement en espèces des coupons de ces dettes. Elle n'a pas tenu cet engagement et a conclu une nouvelle convention aux termes de laquelle elle est admise à payer, pendant 3 ans, les intérêts de ses dettes, partie en Bons du Trésor municipal et partie en espèces. Le service de l'amortissement doit être suspendu pendant ce même laps de temps.

Toute la dette extérieure du *Mexique* continue à rester en souffrance, malgré les promesses réitérées du gouvernement d'en reprendre le service et malgré la prospérité incontestable du pays.

Comme complément aux renseignements ci-dessus, ajoutons qu'aux *Etats-Unis*, il y a encore 8 Etats qui persistent, depuis plus de 40 ans, à refuser, sans raison plausible et malgré leur merveilleuse prospérité, à reconnaître les obligations dérivant de dettes, s'élevant ensemble, sans les intérêts, à 60 millions de dollars.

Enfin, si l'on passe de l'Amérique à l'Europe, on se trouve, en ce qui concerne les emprunts d'Etat restés en souffrance à la suite de la guerre, devant une situation extraordinairement compliquée, réellement effrayante, et imposant à la diplomatie des problèmes qu'elle aura à résoudre avec difficulté. Le morcellement de la *Russie*, de l'*Autriche-Hongrie* et de la *Turquie*, qui figurent maintenant sur la liste des pays insolubles, entraîne une répartition de leurs dettes entre les nouveaux Etats qui en sont issus.

Les dettes extérieures russes, y compris les obligations de chemins de fer et les emprunts municipaux, sont évaluées à 1.746.721.000 £, sur lesquelles il est dû 162.437.160 £ d'intérêts arriérés. Avant la guerre, la dette de l'Autriche était de 11.495 millions de couronnes et celle de la Hongrie de 7980 millions. Au 31 décembre 1918, elles s'élevaient respectivement à 83 et 43 milliards. Quant à la dette de la Turquie, elle est d'environ 565 millions de livres turques.

Informations

Billets de banque autrichiens de 1000 et 10.000 couronnes. — (Communiqué du comité de défense Autriche-Hongrie).

De faux billets de 1000 et 10.000 couronnes soi-disant émis par la Banque d'Autriche-Hongrie ont été trouvés en circulation sur le territoire autrichien. Sur l'ordre des autorités, il a été procédé à un contrôle et les billets reconnus valables ont été munis du timbre *echt*, apposé en haut à gauche

du côté imprimé en allemand. D'autre part, la Banque d'Autriche-Hongrie a été autorisée d'émettre de nouveaux billets de 10.000 couronnes, qui portent des deux côtés leur suscription allemande, mais sur lesquels le timbre *Deutsch-Oesterreich* *verticalement*. Les autres billets de 1000 et 10.000 couronnes qui ne portent pas la mention *echt* ne peuvent plus être employés comme moyen légal de paiement.

L'exportation hors d'Autriche de billets de banque n'est licite qu'après l'autorisation de la *Devisenzentrale*. Ces autorisations n'ont pas été accordées depuis des mois, de sorte que les autorités admettent que les billets de 1000 et 10.000 couronnes munis du timbre *echt* ou imprimés des deux côtés en langue allemande qui peuvent se trouver à l'étranger y ont été apportés par des moyens illégaux. Si ces billets étaient réimportés en Autriche, la *Devisenzentrale* refuserait de les admettre au crédit des comptes-courants valables pour le trafic extérieur (*Auslandskonto*). Les billets dont il s'agit ne peuvent être utilisés pour des paiements à l'intérieur de l'Autriche. Le public suisse fera donc bien de prendre ses précautions avant d'acheter en Suisse les billets en question.

Italie. — Territoires occupés.

Un décret italien du 7 mars 1920, publié dans la *Gazzetta Ufficiale* du 31 mai et entré en vigueur le lendemain, étend le régime douanier italien aux territoires occupés de la Venezia Giulia et de la Venezia Tridentina.

Lettonie. — Importation et droits d'entrée.

L'importation en Lettonie est autorisée pour tous les articles. Le paiement des marchandises importées n'est soumis à aucune restriction gouvernementale. Les droits de douane étant *ad valorem*, il est nécessaire d'accompagner les envois d'une facture légalisée par le consul lettonien du pays de provenance de la marchandise.

Une autorisation spéciale d'importation est requise pour les articles dorés ou argentés, pierres précieuses, ouvrages d'or et d'argent (à l'exception des montres et des alliances). L'importation des gramophones est interdite.

Les droits d'entrée suivants sont fixés :
8% pour les ouvrages en métaux (sauf or, argent et platine).
15% pour les montres et pièces de rechange.
50% ouvrages d'or, d'argent et de platine, joyaux.

Chronique des Associations patronales

Genève. — Syndicat des fabricants bijoutiers, joailliers et décorateurs de la Suisse romande.

Ce syndicat est convoqué pour lundi 14 juin 1920 à 17 heures à la Chambre de commerce de Genève en assemblée mensuelle ordinaire.

Commerce extérieur

Régime des importations en France.

On sait qu'en raison de la situation économique du change, le gouvernement français, par décret du 23 avril dernier, a supprimé la liberté des importations.

Or, écrit le *Petit Parisien*, ce décret a eu pour conséquence d'interrompre certains contrats en cours. De ces conséquences, le ministre du commerce a dû nécessairement se préoccuper. C'est ainsi, croit savoir le *Petit Parisien*, que M. Isaac envisage les moyens d'arriver à une adaptation du décret à ces contrats, mais qu'il n'est pas impossible qu'en même temps il soit amené à reviser quelques articles du décret, sans qu'il soit d'ailleurs aucunement question de rétablir la liberté totale des importations.

D'autre part, le journal *Les Echos* publie l'information suivante :

« On envisage dans les conseils du gouvernement la possibilité de rétablir sous peu la liberté des importations. Le régime des prohibitions institué par le décret du 23 avril dernier serait incessamment supprimé. L'Italie a déjà obtenu la levée des prohibitions de ses produits. La Belgique est sur le point d'obtenir le même traitement. Il paraît d'autant plus difficile de refuser aux autres puissances, comme l'Angleterre et les Etats-Unis, les mêmes facilités qu'elles sont en droit de les revendiquer en vertu de la clause de la nation la plus favorisée.

« C'est donc à cette dernière solution que s'arrêtera le gouvernement ; mais on se bornera tout d'abord à accorder des autorisations d'importation

à tous ceux qui les solliciteraient. On en viendra ainsi sensiblement à rétablir la liberté totale des importations. Le décret du 23 avril peut donc d'ores et déjà être considéré comme virtuellement abrogé. »

Si comme le publie *Les Echos*, l'Italie aurait déjà obtenu de la France la levée des prohibitions de ses produits, il est de toute évidence que le décret du 23 avril devrait être abrogé, car il serait en contradiction formelle avec l'art. 22 de la convention franco-suisse du 20 octobre 1906, par lequel les parties contractantes s'engagent à n'établir l'une envers l'autre, aucune prohibition ou restriction temporaire d'entrée, de sortie ou de transit qui ne soit en même temps applicable aux autres nations... du moment que le décret de prohibition a été rapporté pour l'Italie, il ne peut plus être appliqué pour la Suisse. Il y aura lieu pour nos autorités d'intervenir, sans tarder, auprès du gouvernement français et de soutenir énergiquement ce point de vue.

Commerce extérieur britannique.

On mande de Londres à l'*Information* : Le ministre du commerce a fait publier mardi la statistique commerciale du mois dernier. Le montant total des importations s'est élevé à 166 333.816 £ st., ce qui accuse un accroissement de 30.721.323 livres sterling sur le mois correspondant de 1919. D'autre part, les exportations ont donné le chiffre de 119.319.422 £ st., soit une augmentation de 54.974.790 £ st. sur le mois de mai 1919.

Les produits importés en plus grande quantité sont les produits alimentaires tels, que les huiles, les vins, les alcools, ainsi que le coton brut. Les augmentations d'exportation portent principalement sur les laines, le coton manufacturé, le fer, l'acier, le charbon et les avions.

Commerce extérieur allemand.

La revue *Industrie- und Handels-Zeitung* publie un article où il est dit que quoique l'Allemagne exporte actuellement des quantités considérables de marchandises, les rapports de la plupart des industries se plaignent que les nouveaux contrats sont rares et que la situation présente causée par une amélioration du mark allemand, amènera bientôt une crise et arrêtera la production et, par suite, le nombre des ouvriers employés. L'auteur de cet article, le docteur Dalberg, ajoute que l'amélioration du change est due probablement au fait que les importations ont été réduites au minimum et que même les rares marchandises importées n'ont été payées qu'en partie, les crédits ayant été accordés pour les sommes restant dues. Toutefois, grâce à un contrôle habile de son commerce étranger, l'Allemagne a réalisé près de 4 milliards de marks par mois dans son commerce d'exportation depuis décembre 1919.

Chronique financière et fiscale

L'or russe.

Le *Daily Express* estime qu'il existe de bonnes raisons pour que la Grande-Bretagne accepte l'or russe en échange de marchandises : « Si nous pouvons, dit-il, renforcer l'encaisse-or de la Banque d'Angleterre avec les 60.000.000 de livres de la Russie, ou avec une partie seulement, nous pourrons redresser notre change sur l'Amérique ; dans ce cas, le change français serait aussi très sensiblement amélioré. Un accroissement de prospérité et l'abaissement du coût de l'existence s'ensuivraient immédiatement. Si nous n'acceptons pas ces 60 millions de livres d'or, l'Amérique ou quelque autre pays le fera. »

Crise économique au Japon.

Une grave crise économique sévit depuis quelque temps au Japon, par suite de la baisse énorme survenue brusquement sur plusieurs produits manufacturés, principalement sur la soie et les textiles. Pas moins de 80 banques ont dû suspendre leurs paiements et recourir à l'aide de l'Etat, afin de se procurer les fonds nécessaires pour continuer leur exploitation.

Russie des Soviets.

On mande de Helsingfors qu'un Rouble *Romanof* papier cote actuellement 100 Roubles des Soviets.

Chronique des métaux et diamants

L'exportation de l'or des Etats-Unis.

En Amérique, il s'est produit un resserrement du marché monétaire à la suite de l'exportation considérable d'or.

Dollars :

165.228.415

1.152.269.399

987.040.984

Au mois de juin 1919, le gouvernement de l'Union a rapporté les dispositions légales réglementant l'exportation de l'or; cette liberté rendue à l'exportation a fait que depuis le mois de juin 1919 à fin janvier 1920, il a été envoyé à l'étranger pour 401.925.746 dollars d'or, l'importation en revanche n'a été que de 64.341.024 dollars.

Cet or a pris en grande partie la route de l'Amérique du Sud (Argentine) et de l'Extrême-Orient (Japon, Chine, Hongkong, Indes britanniques). La cause en est dans la balance commerciale passive des Etats-Unis avec ces territoires.

En 1919, le commerce extérieur avec les pays mentionnés a été de

	Importations en dollars	Exportations
Japon	409.853.000	366.365.000
Chine	170.177.000	118.274.000
Indes britanniques	148.862.000	12.135.000
Argentine	199.158.000	155.968.000

Et cependant les américains rejettent l'idée d'interdire ou de contrôler l'exportation de l'or. Ils estiment que les obligations résultant du commerce international doivent être acquittées en or. La restriction des crédits en banque leur paraît préférable. Il y aurait lieu de limiter la création de nouvelles entreprises et de pousser à une baisse générale des prix.

Bulletin de la Banque populaire suisse.

Main-d'œuvre dans les mines d'or.

La situation, en ce qui concerne la main-d'œuvre blanche au Rand, montre des signes d'amélioration ; les travailleurs du sous-sol à la mine Springs ont repris le travail. Une entente entre les ouvriers des mines Aurora et Goch a permis d'éviter une perte sérieuse.

A la suite de la réunion de la Commission des mines à basse teneur, la Chambre des Mines sud-africaine a mis sur pied un plan général d'entraide entre les diverses exploitations. On considère comme probable que les mineurs accepteront ce plan. Le recrutement de la main-d'œuvre indigène s'améliore. Les représentants du gouvernement, de la finance et de l'industrie examinent ensemble un projet pour stabiliser le change.

Baisse de l'argent-métal.

Le «Times» écrit que la baisse sensationnelle de l'argent, qui a coté 89 1/2 au plus haut cette année, n'est pas une surprise. La Chine n'est plus un acheteur aussi insatiable et les démonétisations opérées en Europe ont jeté sur le marché de grosses quantités de métal. La Trésorerie des Etats-Unis ne paraît pas disposée à appliquer le Pitman Act, qui oblige à acheter l'argent produit aux Etats-Unis à 1 dollar 41. D'ailleurs la baisse de l'argent au-dessous de ce prix rend l'application de la loi caduque. Pour le «Times», la baisse de l'argent n'est pas définitivement enrayer.

Chronique administrative

Bureau des matières d'or et d'argent.

a) Contrôle et garantie du titre des ouvrages d'or d'argent et de platine.

Bureaux de contrôle et exécution de la loi. — Pendant l'exercice 1919, le poinçon fédéral de contrôle a été apposé sur 4.361.535 ouvrages d'or, d'argent et de platine, dont 1.019.150 boîtes de montres or aux titres légaux, c'est-à-dire aux titres de 14 karats ou 583 millièmes et au dessus, 2.886.925 boîtes de montres argent aux titres de 800 millièmes et au dessus, 6.827 boîtes de montres platine au titre légal de 0.950 et 448.633 objets de bijouterie et d'orfèvrerie d'or, d'argent et de platine de fabrication nationale.

Pour obtenir le nombre total des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine aux titres légaux fabriquées en Suisse en 1919, il faut ajouter au chiffre précédent les boîtes de montres d'or et d'argent ne portant aucune indication de titre, qui

sont destinées au contrôle anglais et qui s'élèvent à 45,318 pièces pour l'or et à 565,728 pièces pour l'argent, ce qui porte à 611,046 pièces l'ensemble de cette fabrication. La totalité des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine aux titres légaux fabriquées en Suisse pendant cet exercice s'élève ainsi à 4,523,948 pièces.

En outre, la contremarque officielle « croix fédérale » a été apposée, après vérification par les bureaux de contrôle, sur 81,596 boîtes de montres d'or à des titres inférieurs, soit à « 12 c » et « 9 c ».

En 1919, le total des boîtes de montres d'or aux titres légaux poinçonnées par les bureaux de contrôle est de 1,019,150. En 1918, il était de 901,652; la différence en faveur de l'exercice écoulé est donc de 117,498 pièces. Le chiffre des boîtes de montres argent qui était en 1918 de 2,994,015 a baissé en 1919 à 2,886,925; on constate ainsi pour 1919, une diminution de 167,090 pièces. Le total des boîtes de montres platine poinçonnées en 1919, soit 6,827, est supérieur de 2,331 pièces à celui de 1918, qui s'élevait au chiffre de 4,496. Quant au chiffre des boîtes de montres or bas « 12 c » et « 9 c » contremarquées officiellement en 1919, il est de 26,789 inférieur à celui de 1918 qui était de 108,385 pièces. Cette diminution est toutefois largement compensée par l'augmentation des boîtes de montres or aux titres supérieurs de 14 k. et au-dessus. Enfin, il y a encore lieu de constater une augmentation de 24,371 objets de bijouterie et d'orfèvrerie d'or, d'argent et de platine de fabrication nationale sur le nombre de ces ouvrages poinçonnés en 1918.

Ces résultats de poinçonnements indiquent que l'exercice écoulé a été très favorable à nos industries horlogère et bijouterie puisque, sauf pour les boîtes de montres d'argent, ils sont supérieurs à ceux de 1918, qui eux-mêmes dépassaient déjà de beaucoup les résultats d'avant la guerre.

La valeur intrinsèque des ouvrages d'or, d'argent et de platine fabriqués dans notre pays en 1919 peut être estimée approximativement à 45 millions de francs pour l'or, à 8 millions pour l'argent et à 2 millions pour le platine.

Les taxes de poinçonnements et d'essais perçues en 1919 par les bureaux de contrôle s'élèvent au total à fr. 741,772,35. Les dépenses ayant été de fr. 391,808,87, l'excédent brut des recettes pour l'exercice écoulé est donc de fr. 349,963,48. De cette somme, les bureaux de contrôle ont versé à la Caisse d'Etat fédérale fr. 66,303,56 représentant le 10 % des taxes de poinçonnements perçues, soit la part revenant revenant à la Confédération comme contribution aux frais de l'office central chargé de l'exécution des lois sur le contrôle et la garantie du titre des ouvrages d'or, d'argent et de platine et sur le commerce des métaux précieux.

Après ce prélèvement, le solde de l'excédent de recettes a été affecté au maintien et à l'amélioration des installations techniques et à l'alimentation des fonds de réserve des bureaux de contrôle. En outre, pour les bureaux qui, après ces versements, disposaient encore d'un solde actif, ce dernier a été attribué à des œuvres d'utilité publique et d'enseignement professionnel de la région.

L'état détaillé des recettes et dépenses de chacun des bureaux de contrôle est indiqué par le tableau suivant :

Bureaux	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Excédents de recettes Fr.
1. Biel . .	59.795,25	44.865,50	14.929,75
2. Chaux-de-Fonds . .	210.870,45	99.170,10	111.700,35
3. Delémont . .	14.257,45	10.980,55	3.276,90
4. Fleurier . .	16.205,85	11.489,50	4.716,35
5. Genève . .	110.177,30	44.182,15	65.995,15
6. Granges (Soleure) . .	50.605,35	32.171,50	18.433,85
7. Locle . .	46.692,15	22.314,59	24.377,56
8. Neuchâtel . .	12.757,80	11.961,50	796,30
9. Noirmont . .	50.978,05	21.665,95	29.312,10
10. Porrentruy . .	24.978,30	20.151,73	4.826,57
11. St-Imier . .	46.287,40	28.518,15	17.769,25
12. Schaffhouse . .	57.714,10	23.420,20	34.293,90
13. Tramelan . .	40.452,90	20.917,45	19.535,45
Total . .	741.772,35	391.808,87	349.963,48

Les budgets et les comptes des bureaux de contrôle, ainsi que l'emploi et la répartition des excédents de recettes ont été sanctionnés par le département fédéral des finances.

Inspections et contraventions. — La surveillance sur l'exécution de la loi incombe au bureau fédéral des matières d'or et d'argent, qui a fait procéder à cet effet à des inspections techniques et administratives dans les bureaux de contrôle, dans les bureaux de douane à la frontière et dans les magasins d'horlogerie et de bijouterie. Il a été secondé dans cette tâche, notamment pour le service de l'importation et de l'exportation de l'horlogerie et de la bijouterie, par le contrôle spécial institué

en douane de Bâle et de La Chaux-de-Fonds. Comme contraventions spéciales relevées à la frontière, il y a lieu de mentionner diverses importations de gros lots de bijouterie introduits en contrebande en Suisse. Le bureau fédéral des matières d'or et d'argent a réprimé ces contraventions par l'application d'amendes. Les ouvrages de bijouterie reconnus au titre ont été munis du poinçon d'importation et les objets non conformes ont été brisés.

Il a été revisé en douane 1.171.298 montres et boîtes de montres or, argent et métal et 581.433 pièces de bijouterie et d'orfèvrerie or, argent ou platine, soit au total 1.252.731 objets.

Les opérations du *contrôle en douane*, à Bâle, relatives à la surveillance de l'importation et de l'exportation des ouvrages en métaux précieux ont porté en 1919, sur une revision de 5617 colis renfermant 873.129 objets d'une valeur de 5.409.348 francs, soit 544.103 objets de plus qu'en 1918. Il a été refoulé à la frontière 154 colis renfermant 33.179 objets d'or, d'argent et de doublé ne répondant pas aux dispositions de la loi fédérale sur le contrôle et la garantie du titre des ouvrages d'or et d'argent.

Contrôle du titre des monnaies et essais de revision d'ouvrages d'or, d'argent et de platine. — Pendant l'exercice écoulé, il n'a pas été effectué d'analyses de brèves de métaux précieux destinées à la fabrication de monnaies d'or ou d'argent, aucune frappe de ce genre n'ayant eu lieu. Le directeur du bureau des matières d'or et d'argent qui remplit en même temps les fonctions de commissaire de la monnaie a par contre procédé à la vérification da la monnaie de billon frappée en 1919.

Les essais analytiques opérés dans les laboratoires du bureau des matières d'or et d'argent sont au nombre de 126. Ces essais se rapportent soit à des lingots ou échantillons d'or, d'argent et de platine présentés par des fabricants de bijouterie établis à Berne, soit à des essais de revision en cas de contestations entre usines métallurgiques et bureaux de contrôle, soit encore à des ouvrages d'or et d'argent à titres douteux prélevés en douane ou lors d'inspections de magasins d'horlogerie ou bijouterie. Les résultats de ces essais de vérification ont confirmé les présomptions d'insuffisance de titre des objets en question et ont eu pour conséquence le bris ou le refoulement de ces ouvrages à la frontière. Les résultats des essais de revision ont de même accusé l'exactitude des essais opérés par les bureaux de contrôle et contestés par les intéressés. Il a en outre été procédé à l'essai de 583 lingots d'or et d'un certain nombre de lingots d'argent fondus par la Monnaie fédérale pour le compte de la Banque nationale suisse, lingots que cet établissement a mis à la disposition des industries du pays.

Le nombre des ouvrages de bijouterie et d'orfèvrerie en métaux précieux poinçonnés par le bureau des matières d'or et d'argent pour les bijoutiers et fabricants de la ville de Berne s'élève à 13.409 pièces, chiffre auquel il faut ajouter 16.195 objets contrôlés ou vérifiés à l'importation. Le total de ces 29.604 objets accuse une augmentation de 10.799 pièces sur celui de l'exercice 1918.

(A suivre).

Registre du commerce

Enregistrements :

- 26/V/20. — *Jules Vogt* (J.-Aldin V., d'Emmishofen), fabr. d'assortiments Roskopf, rue de l'Avenir 23, Le Locle.
 28/V/20. — *Albert Frantz* (Paul-A. F., de Hilterfingen), fabr. de boîtes or, rue Léopold-Robert 9^e, La Chaux-de-Fonds.
 28/V/20. — *Emile Glück* (E.-Henri G., de Saicourt), horlogerie, optique, bijouterie, orfèvrerie, etc., Seyon 6, Neuchâtel.
 1/VI/20. — *Wwe Emilie Johannsen* (dame Vve E. J.-Henschel, de Zurich), horlogerie-bijouterie, Niederdorfstr. 61, Zurich I.
 31/V/20. — *Albert Weber* (A.-Lucien W., de Brüttelen), fabr. d'horlogerie, 3, rue Petitot, Genève.

Modifications.

- 28/V/20. — *Ernst et Hermann Walliser* se sont retirés de la soc. n. coll. *Emile Walliser et frères*,ourn. d'horlogerie et décolletages, Cormoret.
 28/V/20. — La soc. n. coll. « Paul-Henri Fête et Jean Rubin », est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *Paul Fête* (de Corlebert), atelier mécanique et fabr. d'outils d'horlogerie de précision, Renan.
 28/V/20. — La soc. an. « Usines Bolide S. A., Tramelan », boutons à pression, a décidé sa dissolution. Liquidateur: *Jost Leuzinger*, à Tramelan, sous la raison *Usines Bolide S. A., Tramelan*, en liquidation.
 1/V/20. — La soc. n. coll. « Gebrüder Bärtschi », est dissoute, sa raison radiée. Actif et passif sont repris par *Kaiser & Bärtschi*, soc. n. coll. (Otto K., de Lohn, Armin B., de Düliken), fabr. de vis et décolletages, Bâtiment 71, Zuchwil.

24/V/20. — La soc. n. coll. « Cachelin & Guyot », fabr. d'horlogerie, à Villiers, change sa raison sociale en celle de *Cachelin & Guyot, Fabrique d'horlogerie La Champey*.

21/IV/22/V/20. — La maison « Albert Gindrat », est radiée. Actif et passif sont repris par *Albert Gindrat (Société anonyme)*, soc. an., cap. soc. fr. 75.000 nom., fabrique d'horlogerie, rue Neuve 11, La Chaux-de-Fonds.

27/V/20. — La raison « J. Blum-Schwob », est radiée. Actif et passif sont repris par *J. Blum-Schwob & Cie*, soc. n. coll. (Jules et Sylvain B., d'Aegerent), fabr. et commerce d'horlogerie, rue Numa-Droz 151, La Chaux-de-Fonds.

25/V/20. — Le siège de la maison *Alf. Stern*, fabr. de pierres fines pour horlogerie, est transféré de Cressier à Neuchâtel, rue Fleury 3.

14/V/20. — *Umann frères*, soc. n. coll. et en com. (siège principal à Montbéliard, succursale La Chaux-de-Fonds). Sont sortis de la maison : Jules, Paul, Léon et Gustave U., associés indéf. respons. et M^e Fanny U., associée command. Y sont entrés : Georges, André et René U., comme associés indéf. respons. La société devient une soc. en nom collectif.

Radiation :

29/V/20. — *Edouard Moser*, ateliers de mécanique, St-Aubin.

Faillites:

14/V/20. — *Emile Styner*, fabr. d'horlogerie, Granges.

1/VI/20. — *Alexandre Tchernadieff*, fabr. de scies à métaux « Sidur », Lausanne.

26/V/20. — *Perrenoud, Kaltenrieder & Cie*, soc. com., fabr. de joints métaloplastiques et petite mécanique, Boudry.

COTES

Métaux précieux (11 juin 1920):

Argent fin en grenailles	fr. 189.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 4050.— "
laminé pour dorures	» 4225.— "
Platine ouvré	» 26.— le gr.
Change sur Paris	fr. 41.—

Diamant brut (11 juin 1920):

Eclats diamant pur	fr. 26,50 à fr. 27,50 le karat
Boart	» 27,50 " 28,60 "
Poudre de diamant bruteur	» 2,90 "

Marché ferme.

(Cote privée de la maison Lucien Baszanger, Genève.

Métaux (Bourse de Londres):

	Comptant		A terme	
	7 juin	8 juin	7 juin	8 juin
Cuivre, Standard	90 7/8	91 1/8	94 1/8	94 1/8
" electrolyt.	106 —	106 —	110 —	110 —
Etain	253 1/2	253 3/4	259 1/2	262 1/4
Plomb	35 1/2	36 1/2	37 1/2	38 1/4
Zinc	43 —	43 1/2	45 —	45 1/2
Argent métal	54 3/8	48 3/4	54 1/2	48 1/2
Or	105/9	105/9		
Bourse de New-York	8 juin	9 juin		
Argent métal	84 —	81 —		

Escompte et change

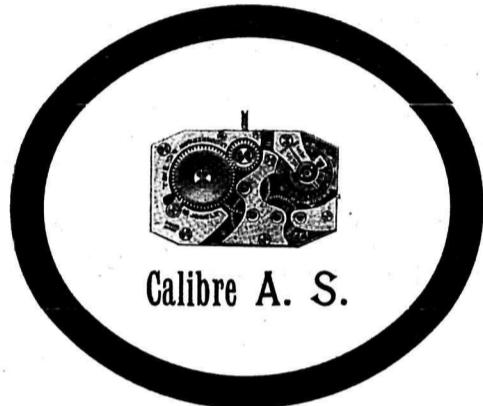
	Escompte	Demande	Offre
Suisse	5 à 5 1/2 %	—	—
France	6 %	41.—	42.—
Londres	7 %	21.44	21.84
New-York	6 %	5.37	5.57
Bruxelles	5 1/2 à 6 %	43.80	44.80
Italie	6 %	31.20	32.20
Espagne	5 à 5 1/2 %	89.30	90.30
Amsterdam	4 1/2 à 5 %	199.50	200.50
Allemagne	5 %	14.—	14.40
Vienne (anc.)	5 %	2.60	3.—
" (nouv.)	"	3.75	4.15
Prague	5 %	12.40	

HORLOGERIE SOIGNÉE LEUENBERGER & Co

Grenchen (Suisse)

Téléphone 284

Entreprenons grandes séries de
MOUVEMENTS
6 $\frac{3}{4}$ rectangles et 8 $\frac{3}{4}$ ronds
pour le marché américain (U. S. A.)



Qualité sans concurrence dans cet article
Prix et échantillons sur demande.

Fabrique de Ressorts de montres
CHARLES ROBERT

Maison fondée en 1780



BUREAUX:

2262

Tuilerie 42, La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Adresse télégr.: SPRINGS, CHAUX-DE-FONDS

Appareil de contrôle à cartes (National)
pour employés, ouvriers, etc.

de construction soignée et robuste, répondant à toutes les exigences.
Produit de la maison la plus importante de la branche. Plus de
8,000 appareils en service.

The National Time Recorder Company Limited, London.

Demandez catalogue et prix au représentant :

F.-J. WYSS, Zurich I.

Références de premier ordre.

2107

Pitons tous genres
Plaques turques
Fournitures diverses
Grandjean frères
LE LOCLE

CONTINGENTS OR

pour la France sont demandés.

Adresser offres sous chiffres P 15386 C à
Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2237

Fabrique d'horlogerie du Bas-Vallon demande

Technicien

capable pour la fabrication de petites pièces anciennes soignées par procédés modernes.

Faire offres avec certificats sous chiffres P 642-U à
Publicitas S. A., Biel. 2240

AMÉRIQUE

Grande série de mouvements avec gravure dorée 8 $\frac{3}{4}$ et 9 $\frac{3}{4}$ ", 15 rubis, sp. Br., cal. soigné, réglage garanti aux 2 pos. à 30 sec. Livrable une partie de suite, sont à céder avantageusement.

Demander offres sous chiffres G 3059 U à
PUBLICITAS S. A., Biel. 1940

Disponible une grande quantité

calottes or 14 k.

rondes, lun. ouvert. fant., anses, mouvements 10 $\frac{1}{2}$ " cyl. (trous, 1 ch. aux fonds), à prix extra avantageux.

Faire offres sous chiffres U 1216 Sn à
Publicitas S. A., Soleure. 2257

SPÉCIALITÉ
pour l'horlogerie et la mécanique

Léon Favre & fils

Successeurs de Henri LEISI

Trempeurs

SAINT-IMIER

Travail soigné. 2255 Livraison rapide

On demande offres

pour la fournitures de

Calottes-bracelets or rouge, 18 k., polies unies

formes variées, mouvements ancre de 9 $\frac{3}{4}$ — 10 $\frac{1}{2}$ lignes, sp. Breguet, avec bracelets moirés, bouclettes or et bracelets or extensibles.

Adresser offres avec prix et date de livraison, sous chiffres P 22341 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2244

Chevilles fusain

toutes dimensions, sur commande. 2243

P. CHENAUX,
fabr. à PENSIER (Fribourg).

Employé de fabrication

Fabrique de fournitures d'horlogerie cherche un **BON HORLOGER** capable de diriger et surveiller une fabrication complète. Fort gage à personne compétente et énergique.

Faire offres sous P 22350 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds. 2248

Paul Ducommun-Robert
LA CHAUX-DE-FONDS Téléph. 5.48

Fabrication de
Boîtes et Calottes plaqué or
Lunettes émail et joaillerie.

Atelier livrant régulièrement mouvements

8, 8 $\frac{3}{4}$ et 9 $\frac{3}{4}$ " ancre

Fontainemelon

plats et breguets, qualité garantie, cherche preneurs réguliers.

S'adresser à Case postale 16045, La Chaux-de-Fonds.

Tour outilleur

On achète d'occasion, mais en parfait état, un tour outilleur Buhmann & Simonet.

Offres détaillées sous chiffres K 4516 X à Publicitas S. A., Genève.

On cherche à entrer en relations avec une maison qui s'intéresserait à un nouveau

système 24 heures

simple et solide, s'ajustant sur tous les mouvements et horloges. Affaire sûre et bon marché.

Adresser les offres par écrit à Clara Dubois, Grand'Rue 34, Cormondrèche. (Préssant). 2242

Qui peut fournir ébauches et finissages

si possible avec assort. d'échappements nickelés finis et sortis pour le remontage ?

Adresser offres sous chiffre I 8514 O à Publicitas S. A., Lugano. 2236

Disponible un petit stock de mouvements et montres

10 $\frac{1}{2}$ lig. ancre

15 rubis. 2235

Offres s. chiffres Z 3032 U à Publicitas S. A., Biel.

Tour aux platines
est demandé à acheter d'occasion pour faire la mise d'épaisseur. — Un seul tambour suffira.

Adresser offres s. chiffre P-22356-C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2245

OCCASION !

AUTO

Benz - Limousine

belle voiture prête à rouler, 6 places, radiateur en pointe, à vendre de suite avantageusement.

On prendrait éventuellement des montres en paie-ment pour la moitié de la valeur. 2251

S'adresser à Case postale 11319, Basel 4.

Terminage

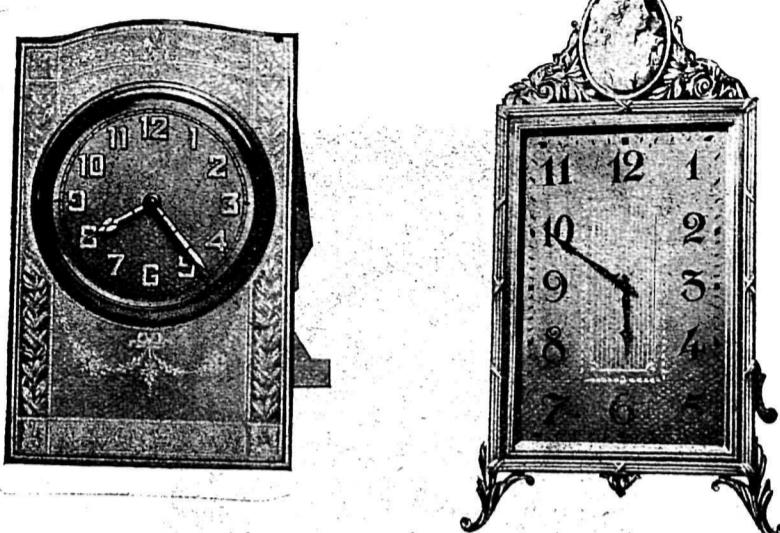
de pièces compliquées

Visiteur connaissant à fond la montre, ayant l'habitude du personnel et du remontage de pièces compliquées en parties brisées, libre pour le printemps 1921, cherche dès maintenant à entrer en relations avec maison sérieuse pour le terminage de pièces simples ou compliquées, chronographes, comp-teurs de sport, réveils ou autre spécialité de 13" à 20".

Offres sous P-1830-N à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2250

H. ARNOLD & STEINWACHS

GENÈVE
48, rue du Rhône, 48



Emaux de Genève

PENDULETTES

CHEVALETS MONTRES 8 JOURS

BONBONNIÈRES

BOITES DE MONTRES, BIJOUX

ARTICLES DE FANTAISIE



ROUES DE FINISSAGES

Genres Roskopf, ordinaires, soignés et américains, avec ou sans anglage.

1651 Roues pour réveils et compteurs TÉLÉPHONE 70

R. MAURER, Aubonne (Vaud)

UNION de BANQUES SUISSES

SWISS BANKING ASSOCIATION

Anciennement H. RIECKEL & Co Rue Léopold Robert 18
La Chaux-de-Fonds

ZURICH - WINTHERTHUR - ST-GALL - LICHTENSTEIG - AARAU - BALE - GENÈVE - LAUSANNE - ETC.

Capital Fr. 70,000,000. - Réserves Fr. 15,000,000. -

Ouverture de comptes courants débiteurs et créanciers. — Escroffes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'étranger. — Lettres de crédit. — Achat, vente, garde et gérance de titres et coupons. — Opérations documentaires. — Dépôts d'argent contre

OBLIGATIONS (Bons de Caisse) de 1 à 5% Ces obligations sont munies de coupons semestriels.
5 ans ferme au taux de 5% de coupons semestriels.
(Timbre fédéral à la charge de la Banque.)

Livrets de dépôts intérêts dès le jour du versement à 4 1/4 %

ACHETEURS, GROSSISTES

Mouvements et calottes, 9 lig. cylindre, bonne qualité, sont livrés régulièrement et très avantageusement. Maisons sérieuses pouvant passer des ordres réguliers peuvent écrire sous chiffres W 16080 X à Publicitas S. A., Genève.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SONCEBOZ

Société Anonyme — Directeur: F.-E. PFISTER
Jusqu'ici

Fabrique d'Ebauches de Sonceboz

HORLOGERIE — Maison fondée en 1849 — **ELECTRICITÉ**

Ebauches et Finissages de 9 3/4 à 30 lignes
12 size et 16 size négative pour boîtes américaines

La fabrique ne termine pas la montre

Téléphone N° 1. 1319 P 5183 J Télégrammes: Fabrique.

Hochreutiner & Robert S. A.

SERRE 40 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) TÉLÉPHONE 74

Fonderie et Laboratoire d'essais de Métaux précieux

Installation moderne pour le traitement de tous résidus et déchets contenant **or, argent, platine, plaqué or, etc.**

Achat de Cendres aurifères et argentifères

Lingots de toute nature et à tous titres.

1446

VENTE: Or fin, Argent fin en grenailles.

MULTIPLICATION
ADDITION SOUSTRACTION
DIVISION

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

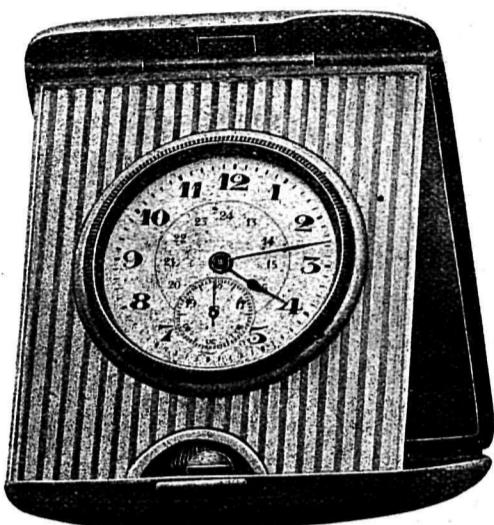
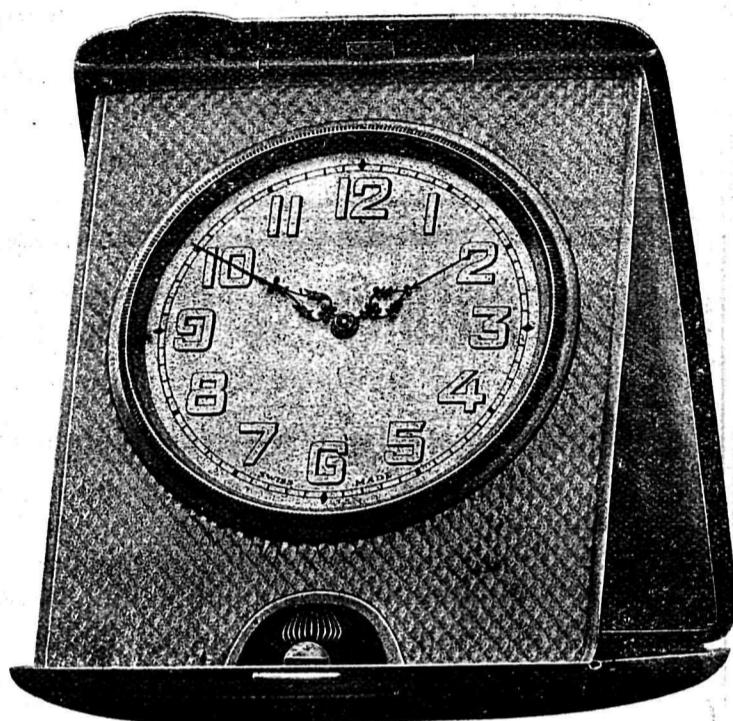
—

—

—

NOUVEAUTÉ

Etuis en argent pour Montres de voyage



Huguenin Frères & Co, Fabrique "Niel", Le Locle

2254

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 100.000.000

Réserves: Fr. 31.000.000

La Société de Banque Suisse reçoit des dépôts de fonds contre

OBLIGATIONS

(BONS de CAISSE) pour une durée de 1 à 5 ans ferme,
au taux de 5 1/2 %.

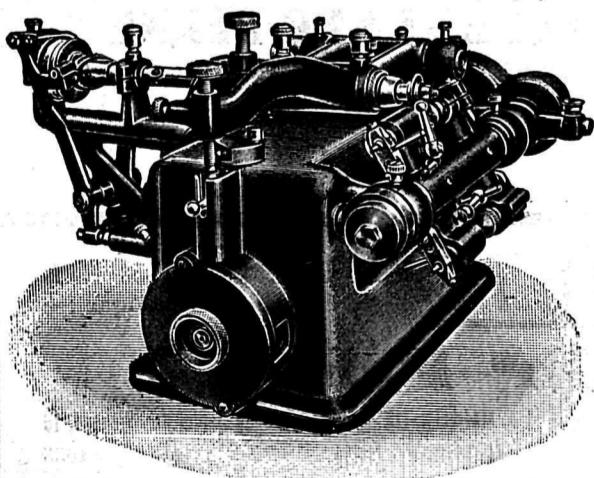
Ces obligations sont remboursables à échéance fixe;
elles sont munies de coupons semestriels.

La Banque prend à sa charge le timbre fédéral

Elle bonifie sur LIVRETS DE DÉPOTS un intérêt
de 4 1/4 %.

Ch. Schäublin-Villeneuve, Malleray

Nouvelle Machine à arrondir brevetée (remplaçant 2 anciennes machines)



Pinces
américaines

Tours
pour outilleur,
horloger,
calibrisme

1291

8 $\frac{3}{4}$ lignes

Importante fabrique d'horlogerie, faisant la petite pièce ancêtre soignée,

**Offre
calibre réservé 8 $\frac{3}{4}$ lig.**

grandeur américaine, à preneurs importants

**avec monopole
pour tous pays.**

**S'adresser sous chiffres
U 3023 U à Publicitas S. A.,
Bienna.**

2233

Suisse, actif et énergique, connaissant à fond l'horlogerie et la bijouterie, désire place de

VOYAGEUR pour l'Orient et l'extrême Orient

Faire offres sous chiffres P 15382 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 2220

Amérique du Sud

Voyageur bien au courant de ce marché, actif et sérieux, est cherché pour époque à convenir par importante fabrique d'horlogerie produisant toute la série de montres ancre bon état.

Faire offres détaillées sous chiffres P 22330 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2232

A LOUER

tout de suite, à proximité de la gare,



pouvant servir de bureaux ou comptoirs d'horlogerie.

Pour tous renseignements s'adresser à M. René Jacot-Guillarmod, notaire, rue Léopold Robert No 33. La Chaux-de-Fonds. 2225

Technicien - Chef d'ébauches

au courant de la construction de calibres et connaissant la fabrication de l'ébauche, petites et grandes pièces soignées,

est demandé

par fabrique d'horlogerie de Bienne.

Offres sous chiffres M 3005 U à Publicitas S. A., Bienne. 2223

Vente d'une fabrique d'horlogerie

Fabrique de montres soignées de 7 à 9 3/4" installée très modernement pour la fabrication d'ébauches et terminaison de la montre 2221

est à vendre

très avantageusement, avec bonne clientèle.

Pour d'autres renseignements, s'adresser sous chiffres H-3001-U à Publicitas S. A., Bienne.

FABRIQUE

On demande à louer fabrique pour 20 à 30 ouvriers avec logement. Préférence Granges-Soleure. Eventuellement on achètera.

Adresser offres sous chiffres P 22326 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2234

A VENDRE

pour cause de maladie, dans une grande ville au bord du lac Léman, un très bon

Commerce d'Horlogerie - Bijouterie

REPRISE ENVIRON 120 à 150,000 Fr.

Affaire sérieuse et de grand avenir; remise seulement aux personnes solvables.

Adresser offres écrites sous R 22389 L, Publicitas S. A., Lausanne. 1652

Technicien
désirant s'installer pour la
Fabrication
d'appareils

complets ou pièces détachées pour compteurs de vitesses, tours, kilom., eau, etc., recevrait offres de commandes éventuelles ou de personnes désirant s'y intéresser.

Adresser offres sous chiffres A 24782 L, à Publicitas S. A., Lausanne. 2226

A remettre
avantageusement pour raison de santé, commerce

d'horlogerie-bijouterie

dans ville aux bords du lac Léman, existant depuis 30 ans. 2222

Off. sous chiffres M 16566 X à Publicitas S. A., Genève.

Horloger capable et sérieux, habitant la vallée de Joux, entreprendrait à domicile

terminages
genres soignés.

Adresser offres sous chiffres H 24736 L à Publicitas S. A., Lausanne. 2228

QUI
solderait des boîtes 13 lig., cage 13/220, Michel ou Kummer.

Offres avec prix sous chiffres P 22324 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 2218

A louer
petit atelier avec moteur installé dans localité industrielle du Vallon de St-Imier. 2227

Faires offres écrites sous chiffres P 144 U à Publicitas S. A., Bienne.

Horloger-régleur
ancien élève de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, diplômé de l'observatoire, 35 ans, avec grande pratique, cherche place stable dans fabrique ou comptoir, comme visiteur ou visiteur-régleur et retoucheur. 2224

Adresser offres sous P 15378 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Découpeur
de petites pièces ancre cherche travail à domicile.

S'adresser sous chiffres E 2993 U à PUBLICITAS S. A., Bienne. 2034

On demande pour la Chine

montres à clefs

12, 14, 15 et 17 lig.. nickel et argent, lèp. et sav., cyl. et ancrs.

Adresser offres sous chiffres P 22284 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Michel Tissot
Chaux-de-Fonds
66, Léopold Robert, 66
Téléphone 14.78
HORLOGERIE
en tous genres
ACHAT VENTE

8 lig. ancre

qualité garantie, livrable avantageusement par maison bien organisée, soit mouy. seuls ou montres terminées.

Offres sous chiffres P 22307 C à PUBLICITAS S. A., Chaux-de-Fonds. 2114

Pour **INDES**
fabricant d'horlogerie désire offres Case postale 14920, Chaux-de-Fonds. 2211

Bracelets
cuir et moire
tous genres, toutes largeurs

Georges Metzger
rue du Puits, 1
La Chaux-de-Fonds

Téléphone 17.38. 2042
Je livre continuellement aux consommateurs des

charbons de bois

foyard de forêt I^e
pour industrie et ménage, à partir de 1000 kg. au prix du jour. 1086

E. HEDIGER-BAUMGARTNER,
Köhlerprodukte, Grenchen.

MACHINES
à numérotier les boîtes, mouvements, platines, etc. 2032
Ed. AUGSBURGER graveur.

Léopold Robert 25a
Téléphone 18.26
CHAUZ-DE-FONDS

Sertissages à la machine
et Chatons

Charles Brunner
LE LOCLE

Les Ecroueuses Téléphone 2.57
Spécialité en saphir

meules, limes, fraises, trous de filières, etc. 1124
Achat et vente de pierres brutes et finies

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospl. grat. H. FRISCH, expert comptable, Zurich, F. 21. 1018

Fabrique de
Plaques à sertir
Précision, centrage parfait
Prix modérés. Prompte livraison. Références.

F. SCHALLER,
anc. chef mécanicien,
Cully 3250

On fournit très avantageusement
Mouvements ancre 10 1/2 et 9 3/4"
garantis de marche et de réglage.
S'adresser sous chiffres G 3000 U à Publicitas S. A., Bienne. 2213

Disponible :
Montres de dames et bracelets
CALOTTES
rondes et fantaisies de 8 à 13 "" en très bonne qualité, or, argent et nickel. 2148

FABRIQUE GRANA, Granges-
Importante fabrique d'horlogerie engagerait de suite

CHEF
facturiste-expéditeur
énergique, expérimenté et sérieux, possédant le français, l'allemand et si possible l'anglais.
Faire offres sous chiffres F-545-A à Publicitas S. A., Bienne. 2231

Capitalistes

Fabrique d'ébauches ayant grandes commandes garanties en ébauches et mouvements finis sur boîtes, désire entrer en relations avec capitaliste ou fabricant ne faisant pas ses ébauches, qui serait disposé de s'intéresser dans l'affaire pour une somme de 50.000 francs.

Affaire de toute sécurité et d'avenir.
S'adresser sous chiffres P 1818 N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 2246

Occasion unique

Pour cause de cessation de fabrication, à liquider en ancre 20" argent, cuv. argent, contr. anglais, glace plate, environ 15 grosses de montres prêtes en mouvements vue, rubis, à des conditions spécialement avantageuses. Montres bien vérifiées, boîtes solides.

Offres sous chiffre T-1215-Sn à Publicitas S. A., Soleure. 2249

Technicien-mécanicien

Constructeur expérimenté, 10 ans de pratique dans importante fabrique d'horlogerie, cherche place pour époque à convenir.

Offres sous chiffres P 15389 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2239

TERMINAGES

Bons horlogers, ayant l'habitude de la pièce 8 lignes ancre, demandent à entrer en relations avec maison sérieuse pour terminages montres soignées ou bon courant, dans cette grandeur, ou à défaut, démontages-remontrages.

S'adresser sous chiffres P 15385 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds. 2241

Maison suisse établissant tous les genres de montres désire entrer en relations avec 2247

grossistes sérieux

Donnerait éventuellement monopole pour pays.

Adresser offres sous chiffres P-22352-C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE D'ÉTUIS EN TOUS GENRES
ENCADREMENTS - RELIURES
ÉCRINS POUR ÉCHANTILLONNAGES

GEORGES STEHLE
CARTONNAGES POUR MONTRES BRACELETS 3761
Téléphone 13.66 LA CHAUZ-DE-FONDS, rue Numa Droz 75

AVIS IMPORTANT



Dt 27127.



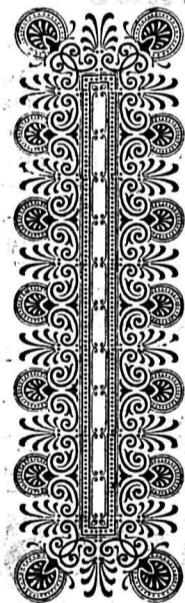
Dt 27127.

Les Bracelets "Army," Breveté & Déposé représentés sur les clichés ci-dessus sont déposés comme **modèles** sous le N° 27127 en Suisse, ils sont déposés également dans les autres pays.

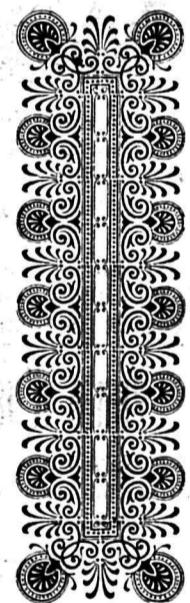
Quelques imitations nous ayant été présentées, nous avisons que nous poursuivrons énergiquement tout contrefacteur ou imitateur qui met en vente des articles similaires à ceux protégés par nos dépôts de modèles.

1599

Gay Frères & C°, Genève.



Notre ancienne et bonne clientèle est un sûr garant de la qualité supérieure de nos
MATIÈRES LUMINEUSES
Demandez nos nouveaux prix réduits.
Téléphone 7.21. **Météore S. A., Bienne.**



Argentage de Mouvements

Bain spécial brillant et extra blanc

DORAGE, système américain

P. ROBERT-DEGOUMOIS & C°

Succ. de Meylan Frères & Sautebin

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 17.19

Chèques postaux IV b 636

Fabrique de Bracelets extensibles et Bijouterie or

Fabrication par procédés mécaniques

**C. M. - DORET**Marque déposée
en douaneRue du Commerce, 5
La Chaux-de-Fonds (Suisse)

1011

Téléphone 16.36

Bijouterie soufflée or (genre Pforzheim), bagues, broches, boucles d'oreilles, boutons de manchettes, épingle de cravates, etc.

GENÈVE
3 TERREAUX
DU TEMPLE

ACIER POLDI

GENÈVE
3 TERREAUX
DU TEMPLE